

Compte-rendu du conseil municipal du 15 octobre 2021

Membres excusés : Patrick ESCAICH, Isabelle DUCROT

Les membres acceptent le dernier compte-rendu de conseil.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ordre du jour est modifié. « Le temps de travail de la fonction publique » est reporté ultérieurement et « Le budget M57 » est ajouté à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Mme GAMBEY Aurélie informe les membres du conseil, d'un courrier anonyme reçu, adressé à son mari. Si ceci se reproduit une plainte sera déposée par Mr et Mme GAMBEY et par la commune.

- **Recrutement d'un agent poste cantinière**

Monsieur le Maire rappelle que Mme CLAIR Véronique va faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} février 2022. Le conseil confirme les décisions prises lors du dernier conseil : la vacance de poste, la publication de l'emploi, et la création une commission.

- **Admission en non-valeurs**

Monsieur le Maire informe qu'il reste 2.40€ de dettes sur l'exercice 2020 et demande au conseil de se prononcer sur l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables. Le conseil est favorable.

- **Le budget M57**

Monsieur le Maire informe le conseil que nous avons la possibilité d'adopter le référentiel M57 au 1^{er} janvier 2022 à la place du référentiel M14. Le conseil est favorable, approuve la délibération.

- **Questions et informations diverses**

▪ **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Alimentation Eau potable 2020**

Monsieur le Maire présente le rapport pour les 8 communes. Sur la commune 448 abonnés à ce service. Le prix est de 2.45€ le m3 H.T.

▪ **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement collectif 2020**

Monsieur le Maire présente le rapport d'assainissement collectif. Sur la commune 190 abonnés raccordés. Le tarif varie entre 0.95€ H.T. et 1€ H.T le m3 suivant la consommation et l'abonnement est de 47€ H.T. Les tarifs pour 2021 varient entre 0.95€ H.T. et 1.01 € H.T. et l'abonnement passe à 46.67€ H.T. La taxe de raccordement à l'assainissement collectif reste inchangée à 1500€.

▪ **Rapport d'Activités Bresse Louhannaise Intercom' 2020**

Monsieur le Maire fait une synthèse du rapport d'activités de Bresse Louhannaise Intercom'. La communauté de communes est constituée de 30 communes soit 28391 habitants. Elle est composée de 1 président, 9 vice-présidents, 48 membres au conseil communautaires, 34 membres au bureau communautaires et 169 agents.

▪ **Contrat téléphonie et internet salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe que le contrat téléphonie se termine fin d'année. Plusieurs devis ont été demandés à divers fournisseurs. Monsieur le Maire donne lecture des propositions. Le conseil accepte la proposition d'ETG (standard, téléphone mairie, garderie, agence postale communale et ateliers municipaux), celle de Orange (ligne internet mairie, ligne téléphonique et internet salle des fêtes) et La poste Mobile (Portable garderie). La ligne FAX de la mairie sera supprimée.

▪ **Tondeuse**

Monsieur le Maire informe que la tondeuse (achetée en 2003) est hors service. Le Maire donne lecture d'une proposition de Eurl VIVANT Nicolas. Le conseil accepte cette proposition pour 1698€ TTC sur le budget 2022.

- **SYDESL**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du SYDESL, concernant des travaux de raccordement, Impasse des Clefs, pour 14630.31 € H.T. Le coût résiduel restant à la charge de la commune est de 8778.36€ H.T. Le conseil accepte sur le budget 2022.

- **Cartes cadeaux employés**

Monsieur le Maire rappelle que les employés ont des cartes cadeaux en fin d'année, propose de reconduire les cartes cadeaux comme année dernière pour un total de 680€. Le conseil accepte. La remise des cartes cadeau aura lieu avant le conseil de décembre.

- **Animaux errants**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu d'un administré concernant les animaux errants. Le conseil n'est pas intéressé par ce projet pour le moment.

- **Bibliothèque**

Monsieur le Maire informe d'un projet sur l'intercommunalité concernant la bibliothèque itinérante. Le conseil souhaite rester avec la bibliothèque de Varennes Saint Sauveur comme actuellement.

- **Urbanisme**

Monsieur le Maire informe le conseil d'une obligation de pouvoir recevoir les dossiers par voie électronique au 1^{er} janvier 2022 et d'une dématérialisation des dossiers d'urbanisme au 1^{er} janvier 2024. La commune va adhérer au SIRAP au 1^{er} janvier 2022 afin de mettre en place cette nouvelle démarche.

- **DETR**

Monsieur le Maire informe du versement de La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 15314.25 € soit 35% du montant engagé pour le toit de l'école.

- **Commissions**

- **Scolaire**

Monsieur le Maire informe que le futur projet de RPI à 3 communes n'a pas avancé pour le moment.

- **Matériels**

Monsieur TABOURET informe le conseil que la commission « matériels » a reçu les derniers devis pour le tracteur et l'épaveuse. La prochaine réunion aura lieu le mardi 26 octobre à 20h00.

- **Bâtiments**

Monsieur FERRIER informe que l'enduit de l'église a été réalisé par l'entreprise COFFRE. Le mur en pierre va être nettoyé par les employés. La Croix des Tillières a été repeinte comme convenu.

Concernant la réfection du logement à la Cure, les travaux vont commencer courant novembre.

Concernant l'autre logement à la Cure, un devis a été demandé à EURL Yannis MEGARD pour la réfection des plafonds. Le devis est de 1654.29€ TTC, le conseil accepte.

Le volet roulant du local en dessous de La Poste est hors service. Le devis pour remplacement de SAS GLASS CONSTRUCTION est de 1320€ TTC. Le conseil accepte sur 2022.

Le nouvel escalier a été installé à l'église.

- **SIVOM**

La commune va faire l'acquisition de 4 bacs jaunes pour la salle des fêtes, l'école et les ateliers municipaux.

- **Affouages**

Monsieur le Maire informe que les inscriptions sont closes depuis ce jour.

- **Voirie**

- Signalétique et Totems

Monsieur le Maire informe les membres de devis reçus pour des totems de l'entreprise SICOM. La commission voirie se réunira le mercredi 3 novembre à 20h00.

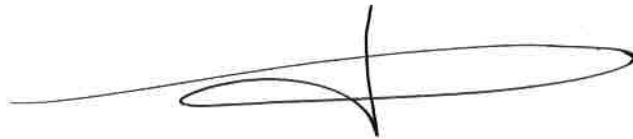
- **Invitations diverses**

Monsieur le Maire informe d'une réunion d'information relative à l'avancement du déploiement de la fibre, le 10 novembre.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe que :

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu jeudi 11 novembre à 11h00 à la salle des fêtes.
- Le repas des anciens n'aura pas lieu cette année. Des colis seront distribués. La confection sera réalisée entre l'épicerie et la boulangerie. (20€ à 25€ par colis)
- D'une naissance
- Le prochain conseil est fixé au 19 novembre 2021.
- Réunion avec l'Agence Technique Départementale le jeudi 28 octobre à 18h00.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke on the left, a vertical stroke in the middle, and a large loop on the right.